

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC ALLAUCH 602 AV DU 7E RGT TIR ALGERIENS 13190 ALLAUCH
déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 000 €.

M STEPHANE FEDON , gérant de la société URUS , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 553 ROUTE DU VAISSEAU 13420 GEMENOS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	STEPHAURE INVEST 167 Chemin Du Capitaine GUYONNET 13190 ALLAUCH
Nombre de parts	100
Montant versé	2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 août 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

La banque
(Cachet et signature)

